



Groupe de négociation de l'Accord multilatéral sur l'investissement (AMI)

ORDRE DU JOUR

Réunion des 18-19 avril 1996

**GROUPE DE NEGOCIATION DE
L'ACCORD MULTILATERAL SUR L'INVESTISSEMENT**

ORDRE DU JOUR

18-19 avril 1996

1. **Adoption de l'ordre du jour** DAFFE/MAI/A(96)3
2. **Approbation du compte rendu succinct de la réunion des 14 et 15 mars 1996** DAFFE/MAI/M(96)2
3. **Rapport du Groupe de rédaction n° 2 sur la définition de l'investisseur et de l'investissement**
 - Note du Président DAFFE/MAI/DG2(96)3
 - Pour référence
 - Note du Président DAFFE/MAI/DG2(96)1/REV1
 - Contributions des pays Membres
4. **Rapport du Groupe d'experts n° 1 sur certains sujets relatifs au règlement des différends et champ d'application géographique** DAFFE/MAI/EG1(96)5
 - Pour référence
 - Contributions des pays Membres
5. **Rapport d'étape aux Ministres**
 - Note du Président DAFFE/MAI(96)14
6. **Application aux différents niveaux de gouvernement**
 - Note du Président DAFFE/MAI(96)11
 - Contributions des pays Membres DAFFE/MAI/RD(96)20

- 7. Mesures prises dans le contexte d'organisations d'intégration économique régionale**
- Note du Président DAFFE/MAI(96)12
 - Contributions des pays Membres DAFFE/MAI/RD(96)21
- 8. Adhésion de pays non membres**
- Note du Président DAFFE/MAI(96)13
 - Contributions des pays Membres DAFFE/MAI/RD(96)22
- 9. Rapport du CIME/CMIT sur l'inventaire analytique des mesures concernant l'investissement** DAFFE/INV/IME(96)18
- 10. Prochaines étapes/autres questions**

NOTES CONCERNANT L'ORDRE DU JOUR

Point 3 : Rapport du Groupe de rédaction n° 2 sur la définition de l'investisseur et de l'investissement

Conformément à son mandat révisé (voir DAFFE/MAI/M(96)1, annexe 3), le Groupe de rédaction soumettra pour examen des propositions précises concernant la définition de l'investisseur et de l'investissement [DAFFE/MAI/DG2(95)3/REV1]. Le Groupe de négociation est invité à prendre note de ce rapport et à le commenter. Il l'examinera en juin dans le cadre d'un document regroupant l'ensemble des rapports des Groupes de rédaction n° 1 et n° 2.

Point 4 : Rapport du Groupe d'experts n° 1 sur le règlement des différends et le champ d'application géographique

Le Groupe d'experts sur le règlement des différends et le champ d'application géographique a été chargé d'examiner les divers aspects d'un mécanisme de règlement des différends pour l'AMI et de rédiger des dispositions précises concernant le champ d'application géographique (voir DAFFE/MAI/M(95)3, annexe 3). Le Groupe d'experts fera rapport sur les résultats de ses travaux [DAFFE/MAI/EG1(96)5]. Le Groupe de négociation est invité à prendre note de ce rapport et à le commenter.

Point 5 : Rapport d'étape aux Ministres

Conformément à son mandat, le Groupe de négociation fera un rapport d'étape aux Ministres lors de leur réunion des 21 et 22 mai 1996. Le Président soumettra au Groupe de négociation un projet de rapport d'étape [DAFFE/MAI(96)14] tenant compte des directives qui lui ont été données par le Groupe à sa réunion de mars. Des commentaires écrits sur ce projet sont souhaités. Ce texte sera soumis au Groupe, pour examen et approbation, à sa réunion d'avril.

Point 6 : Application de l'AMI aux différents niveaux de gouvernement

Le Groupe de négociation aura un débat d'orientation sur la question de l'application de l'AMI aux différents niveaux de gouvernement, à partir d'une note du Président [DAFFE/MAI(96)11] et de contributions des pays Membres [DAFFE/MAI(96)20].

Point 7 : Mesures prises dans le contexte d'organisations d'intégration économique régionale

Une note du Président [DAFFE/MAI(96)12] traite des mesures prises dans le contexte d'organisations d'intégration économique régionale. Le Groupe de négociation est invité à examiner les questions évoquées dans cette note afin de déterminer l'approche qu'il faudrait adopter dans l'AMI.

Point 8 : Adhésion de pays non membres

Le Groupe de négociation examinera une note du Président [DAFFE/MAI(96)13] sur l'adhésion de pays non membres à l'AMI. Une note d'une délégation et plusieurs contributions des pays Membres [DAFFE/MAI(96)22] seront également examinées.

Point 9 : Rapport du CIME/CMIT sur l'inventaire analytique des mesures concernant l'investissement

A sa réunion des 24-26 octobre, le Groupe de négociation a demandé au CIME/CMIT de mettre à jour les informations fournies par les pays Membres sur les contrôles et obstacles relatifs à l'investissement. Ce rapport [DAFFE/INV/IME(96)18] sera soumis au Groupe de négociation pour examen. Le Groupe de négociation devra également envisager les modalités de poursuite de ces travaux. Les questions concernant la libéralisation et l'équilibre des engagements seront examinées par les Chefs de délégation lors du déjeuner du 19 avril.

Point 10 : Autres questions

A la lumière des débats, le Groupe de négociation sera invité à envisager l'ordre du jour des réunions de juin et septembre et à déterminer les questions dont pourraient être saisis le cas échéant des groupes d'experts ou de rédaction.

L'ordre du jour provisoire de la réunion de juin et le calendrier des dates de réunions futures ont été approuvés à la réunion de mars [DAFFE/MAI/M(96)2].